

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021 faisant ressortir un total de 22 165 132 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 291 282 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 22 097 674 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 31 Janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		17 218 492	14 423 913
Titres OPCVM	3.1	-	-
		17 218 492	14 423 913
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	1 203 328	4 721 572
Disponibilités	3.3	3 743 312	2 226 877
		4 946 640	6 948 449
TOTAL ACTIF		22 165 132	21 372 362
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	64 700	51 395
Autres créditeurs divers	3.5	2 758	2 230
TOTAL PASSIF		67 458	53 625
Capital	3.6	21 252 025	20 479 589
Sommes distribuables	3.7	845 649	839 148
Sommes distribuables des exercices antérieurs		202	84
Sommes distribuables de l'exercice en cours		845 447	839 064
ACTIF NET		22 097 674	21 318 737
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 165 132	21 372 362

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres		263 428	866 515	175 119	754 715
Dividendes		-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	263 428	866 515	175 119	754 715
Revenus des placements monétaires	4.2	65 473	420 000	94 615	332 688
Total des revenus des placements		328 901	1 286 515	269 734	1 087 403
Charges de gestion des placements	4.3	<64 699>	<259 811>	<51 408>	<211 569>
Revenu net des placements		264 202	1 026 704	218 326	875 834
Autres charges	4.4	<9 130>	<32 601>	<6 054>	<42 035>
Résultat d'exploitation		255 072	994 103	212 272	833 799
Régularisation du résultat d'exploitation		<108 161>	<148 656>	23 146	5 265
Sommes distribuables de la période		146 911	845 447	235 418	839 064
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		108 161	148 656	<23 146>	<5 265>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<20 743>	39 882	8 731	50 560
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		56 953	65 145	7 413	19 804
Résultat net de la période		291 282	1 099 130	228 416	904 163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>291 282</u>	<u>1 099 130</u>	<u>228 416</u>	<u>904 163</u>
Résultat d'exploitation	255 072	994 103	212 272	833 799
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<20 743>	39 882	8 731	50 560
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	56 953	65 145	7 413	19 804
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<839 041>	-	<726 748>
<u>Transactions sur le capital</u>	<2 545 384>	<u>518 848</u>	<u>521 882</u>	<u>2 606 796</u>
Souscriptions	17 225 646	62 946 232	8 526 344	46 615 345
Capital	16 570 935	60 782 663	8 191 939	45 021 879
Régularisation des sommes non distribuables	60 086	130 633	26 274	100 115
Régularisation des sommes distribuables	594 625	2 032 936	308 131	1 493 351
Rachats	<19 771 030>	<62 427 384>	<8 004 462>	<44 008 549>
Capital	<18 996 301>	<60 098 210>	<7 695 116>	<42 421 001>
Régularisation des sommes non distribuables	<71 966>	<147 677>	<24 363>	<99 466>
Régularisation des sommes distribuables	<702 763>	<2 181 497>	284 983	<1 488 082>
<u>Variation de l'actif net</u>	<2 254 102>	778 937	750 298	2 784 211
<u>Actif net</u>				
En début de la période	24 351 776	21 318 737	20 568 439	18 534 526
En fin de la période	22 097 674	22 097 674	21 318 737	21 318 737
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	228 914	198 736	193 898	173 409
En fin de la période	205 378	205 378	198 736	198 736
<u>Valeur liquidative</u>	107,595	107,595	107,272	107,272
<u>Taux de rendement annualisé</u>	4,53%	4,24%	4,47%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.
-

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	105 000	108 624	0,49%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	676 840	699 799	3,16%
ABC 2020-1 CA TF	3 042	243 360	254 683	1,15%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	53 260	54 279	0,24%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	10 000	10 144	0,05%
ATB 2007/1 D	2 000	88 000	91 519	0,41%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A-TF 7.4%	15 000	296 100	308 858	1,39%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	300 000	315 690	1,42%
BH 2009	5 000	115 000	115 012	0,52%
BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	3 000	120 000	125 559	0,57%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	499 004	514 921	2,32%
BTE 2010 B	3 500	157 500	159 640	0,72%
BTK 2009 CAT.D	1 500	67 500	70 173	0,32%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 449 683	6,54%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 018	1 000 164	1 024 857	4,62%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 060	106 102	107 237	0,48%
STB 2008/2	3 000	75 000	78 386	0,35%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	300 000	310 667	1,40%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	55 240	58 386	0,26%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	120 000	125 378	0,57%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60%	2 969	175 031	190 465	0,86%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	300 000	314 016	1,42%
TLF 2021-1 TF	2 000	200 000	211 097	0,95%
UIB 2009/1 TR B	5 000	99 800	101 824	0,46%
UIB 2009/1 TR C	15 000	600 000	612 923	2,77%

UIB 2011/1 TR B	4 000	200 000	203 534	0,92%
Total Obligations de sociétés		7 362 901	7 617 354	34,37%
Bons du trésor assimilables				
BTA 15 JUIN 2023 6,00%	1 000	937 300	1 011 379	4,56%
BTA 12/10/2023 6,00%	1 250	1 155 313	1 238 785	5,59%
BTA 11/08/2022 5,60%	1 558	1 477 617	1 576 848	7,11%
BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	4 450	4 337 133	4 534 618	20,46%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	1 235	1 135 011	1 239 508	5,59%
Total Bons du trésor assimilables		9 042 374	9 601 138	43,32%
Total obligations et valeurs assimilées		16 405 275	17 218 492	77,68%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts				
AMEN BANK au 10 Janvier 2022/10J/7,25%	500 000	499 196	499 277	2,25%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	499 196	499 277	2,25%
Total Certificats de dépôts	500 000	499 196	499 277	2,25%
Créances sur opérations de pensions livrées				
Prise en pension de 688 titres BTA Avril 2023, 6,00%, BIAT au 10/01/2022-31J-7,25%	700 000	700 946	704 051	3,18%
Total créances sur opérations de pensions livrées	700 000	700 946	704 051	3,18%
Total Placements monétaires		1 200 142	1 203 328	5,43%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Amen Bank Pasteur	1 747 668	2 038 473
Amen Bank Med V	86 243	370 203
ATB compte de placement	34	-
Liquidation émissions/rachats	829 242	<193 817>
Intérêts courus sur dépôt à vue	13 636	15 023
Ventes titres à encaisser	1 069 216	-
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<2 727>	<3 005>
	<hr/> 3 743 312 <hr/>	<hr/> 2 226 877 <hr/>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Frais de gestion à payer	64 700	51 395
	<hr/> 64 700 <hr/>	<hr/> 51 395 <hr/>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevances CMF à payer	2 185	1 811
TCL à payer	373	219
Contribution sociale de solidarité à payer	200	200
	<hr/> 2 758 <hr/>	<hr/> 2 230 <hr/>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2021

Montant	20 479 589
Nombre de titres	198 736
Nombre d'actionnaires	173

Souscriptions réalisées

Montant	60 782 663
Nombre de titres	589 841
Nombre d'actionnaires entrants	10

Rachats effectués

Montant	<60 098 210>
Nombre de titres	583 199
Nombre d'actionnaires sortants	21

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	39 882
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	65 145
Régularisations des sommes non distribuables	<17 044>

Capital au 31 décembre 2021

Montant	21 252 025
Nombre de titres	205 378
Nombre d'actionnaires	162

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Résultat d'exploitation	994 103	833 799
Régularisation du résultat d'exploitation	<148 656>	5 265
Sommes distribuables des exercices antérieurs	202	84
	<hr/> 845 649 <hr/>	<hr/> 839 148 <hr/>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur BTA	188 437	528 031	76 865	327 546
Intérêts sur obligations	74 991	338 484	98 254	427 169
	<hr/> 263 428 <hr/>	<hr/> 866 515 <hr/>	<hr/> 175 119 <hr/>	<hr/> 754 715 <hr/>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	20 872	182 530	44 565	192 996
Revenus de prise en pension	26 712	149 741	16 856	27 348
Intérêts sur dépôt à vue	17 889	64 508	10 741	56 505
Intérêts sur BTCT	-	23 221	8 073	17 140
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	14 380	38 699
	<hr/> 65 473 <hr/>	<hr/> 420 000 <hr/>	<hr/> 94 615 <hr/>	<hr/> 332 688 <hr/>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	64 699	259 811	51 408	211 569
	64 699	259 811	51 408	211 569

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	6 470	25 981	5 141	21 157
TCL	917	3 269	684	2 747
Autres Retenues	1 693	3 151	179	639
Contribution sociale de solidarité	50	200	50	200
Taxation	-	-	-	17 292
	9 130	32 601	6 054	42 035

5 – Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.